
**Plastiques — Symboles et termes
abrégés —**

Partie 1:

**Polymères de base et leurs caractéristiques
spéciales**

iTeh STANDARD PREVIEW

Plastics — Symbols and abbreviated terms —

Part 1: Basic polymers and their special characteristics

ISO 1043-1:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/59f2bb95-c168-4bb6-bc81-3d1c08b57cd5/iso-1043-1-2001>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1043-1:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/59f2bb95-c168-4bb6-bc81-3d1c08b57cd5/iso-1043-1-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/59f2bb95-c168-4bb6-bc81-3d1c08b57cd5/iso-1043-1-2001>

© ISO 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Utilisation de symboles et de termes abrégés	2
5 Termes abrégés des matériaux homopolymères, copolymères et polymères naturels	2
6 Symboles indicatifs de caractéristiques spéciales	5
7 Exemples d'utilisation des symboles	6
Annexe A (informative) Guide pour l'élaboration de nouveaux termes abrégés pour les polymères de base, les mélanges de polymères et les termes qui s'y rapportent	7
Annexe B (informative) Liste des symboles utilisés pour désigner les composants des termes abrégés	9

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1043-1:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/59f2bb95-c168-4bb6-bc81-3d1c08b57cd5/iso-1043-1-2001>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 1043 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 1043-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 1, *Terminologie*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition qui fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 1043 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Plastiques — Symboles et termes abrégés*:

- *Partie 1: Polymères de base et leurs caractéristiques spéciales*
- *Partie 2: Charges et matériaux de renforcement*
- *Partie 3: Plastifiants*
- *Partie 4: Ignifuges*

Les annexes A et B de la présente partie de l'ISO 1043 sont données uniquement à titre d'information.

Plastiques — Symboles et termes abrégés —

Partie 1: Polymères de base et leurs caractéristiques spéciales

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 1043 fournit des termes abrégés pour les polymères de base relatifs aux plastiques, des symboles pour les éléments constitutifs de ces termes ainsi que des symboles pour des caractéristiques particulières des plastiques. Elle ne comprend que les termes abrégés dont l'usage est consacré et son but est double: prévenir l'apparition de plusieurs abréviations pour un plastique donné et empêcher qu'une abréviation donnée ne soit interprétée de plusieurs façons différentes.

NOTE 1 Pour les symboles des charges et des matériaux de renforcement, voir l'ISO 1043-2, pour les symboles et termes abrégés des plastifiants, voir l'ISO 1043-3 et pour les ignifuges, voir l'ISO 1043-4. La nomenclature relative au caoutchouc et latex est donnée dans l'ISO 1629, *Caoutchouc et latex — Nomenclature*. La nomenclature pour les élastomères thermoplastiques est donnée dans l'ISO 18064, *Élastomères thermoplastiques — Termes abrégés et nomenclature* (à publier).

NOTE 2 Des indications relatives à l'établissement de nouveaux termes abrégés sont données dans l'annexe informative A, et des listes de référence des symboles pour les composants des termes désignant des plastiques utilisés pour former les termes abrégés pour les plastiques sont données dans l'annexe informative B.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/59f2bb95-c168-4bb6-bc81-3d1c08b57cd5/iso-1043-1-2001>

2 Référence normative

Le document normatif suivant contient des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 1043. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de cette publication ne s'applique pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 1043 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente du document normatif indiqué ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 472, *Plastiques — Vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 1043, les termes et définitions donnés dans l'ISO 472, ainsi que le terme et la définition suivants s'appliquent.

3.1

terme abrégé

terme qui résulte de la suppression d'une partie d'un terme préexistant et qui désigne la même notion

4 Utilisation de symboles et de termes abrégés

4.1 Les termes abrégés des matériaux homopolymères, copolymères et polymères naturels sont donnés dans l'article 5 et les symboles qui correspondent aux caractéristiques spéciales sont indiqués dans l'article 6. L'article 7 donne des exemples d'utilisation des termes abrégés.

4.2 Des symboles supplémentaires sont fournis conjointement avec des recommandations relatives à leur utilisation, afin de pouvoir distinguer les caractéristiques moléculaires essentielles au sein d'un type générique donné de matières plastiques. Il convient d'éviter d'utiliser des symboles destinés à décrire des propriétés ne pouvant être vérifiées que subjectivement, car cela peut prêter à confusion.

4.3 Les termes abrégés constituent, avant tout, un mode pratique de rédaction abrégée remplaçant les dénominations chimiques utilisées dans les publications et autres documents écrits. Ils ne sont pas conçus pour la sélection des matériaux. Les termes abrégés s'avèrent également utiles pour indiquer le type du polymère de base des divers matériaux et produits, par exemple matière pour moulage ABS, film PA, feuille continue PE et tube PVC.

4.4 Les symboles et termes abrégés doivent être uniquement composés de lettres majuscules.

4.5 Un terme abrégé apparaissant pour la première fois dans un texte doit être mis entre parenthèses et être précédé du terme écrit en toutes lettres.

4.6 Les règles de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC) relatives aux dénominations répertoriées des polymères recommandent l'emploi de crochets, lorsque «poly» est suivi de plusieurs mots, afin d'éviter l'ambiguïté. Cette pratique est observée dans la présente partie de l'ISO 1043, mais dans l'usage courant, les parenthèses sont fréquemment omises.

4.7 Aucune tentative n'est faite formellement pour systématiser une terminologie abrégée des polymères. La terminologie et les désignations des formules utilisées dans la littérature scientifique traitant des polymères naturels et synthétiques ont été établies par la Commission chargée de la nomenclature des macromolécules de l'IUPAC. Les termes abrégés publiés par cette commission sont, en général, les mêmes que ceux qui figurent dans la présente partie de l'ISO 1043.

5 Termes abrégés des matériaux homopolymères, copolymères et polymères naturels

Pour certains matériaux plastiques, des termes abrégés supplémentaires fréquemment utilisés sont inclus dans cette table. Dans chaque cas, le terme abrégé donné dans la colonne de gauche est le terme abrégé privilégié. Il convient de transformer les autres termes abrégés d'usage courant en termes abrégés privilégiés dans un proche futur.

Termes abrégés	Nom du matériau
AB	plastique acrylonitrile-butadiène
ABAK	plastique acrylonitrile-butadiène-acrylate; terme privilégié pour ABA
ABS	plastique acrylonitrile-butadiène-styrène
ACS	acrylonitrile-polyéthylène chloré-styrène; terme privilégié pour ACPES
AEPDS	plastique acrylonitrile-(éthylène-propylène-diène)-styrène; terme privilégié pour AEPDMS
AMMA	plastique acrylonitrile-méthacrylate de méthyle
ASA	plastique acrylonitrile-styrène-acrylate
CA	acétate de cellulose
CAB	acétobutyrate de cellulose
CAP	acétopropionate de cellulose
CEF	formaldéhyde de cellulose
CF	résine crésol-formaldéhyde

CMC	carboxyméthylcellulose
CN	nitrate de cellulose
COC	copolymère de cyclooléfine
CP	propionate de cellulose
CTA	triacétate de cellulose
EAA	plastique éthylène-acide acrylique
EBAK	plastique éthylène-acrylate de butyle; terme privilégié pour EBA
EC	éthylcellulose
EEAK	plastique éthylène-acrylate d'éthyle; terme privilégié pour EEA
EMA	plastique éthylène-acide méthacrylique
EP	résine ou plastique époxyde; époxy
E/P	plastique éthylène-propylène; terme privilégié pour EPM
ETFE	plastique éthylène-tétrafluoroéthylène
EVAC	plastique éthylène-acétate de vinyle; terme privilégié pour EVA
EVOH	plastique éthylène-alcool vinylique
FEP	plastique perfluoré(éthylène-propylène); terme privilégié pour PFEP
FF	résine furanne-formaldéhyde
LCP	polymère à cristaux liquides
MABS	plastique méthylméthacrylate-acrylonitrile-butadiène-styrène
MBS	plastique méthylméthacrylate-butadiène-styrène
MC	méthylcellulose
MF	résine mélamine-formaldéhyde
MP	résine mélamine-phénol
MSAN	plastique α -méthylstyrène-acrylonitrile
PA	polyamide
PAA	acide poly(acrylique)
PAEK	polyaryléthercétone
PAI	polyamide-imide
PAK	polyacrylate
PAN	polyacrylonitrile
PAR	polyarylate
PARA	poly(aryl amide)
PB	polybutène
PBAK	poly(acrylate de butyle)
PBD	polybutadiène 1,2
PBN	poly(naphtalate de butylène)
PBT	poly(téréphtalate de butylène)
PC	polycarbonate
PCCE	poly(cyclohexanedicarboxylate de cyclohexylène diméthylène)
PCL	polycaprolactone
PCT	poly(téréphtalate de cyclohexylène diméthylène)
PCTFE	polychlorotrifluoroéthylène
PDAP	poly(phtalate de diallyle)
PDCPD	polydicyclopentadiène
PE	polyéthylène
PE-C	polyéthylène, chloré; terme privilégié pour CPE
PE-HD	polyéthylène, haute densité; terme privilégié pour HDPE

PE-LD	polyéthylène, basse densité; terme privilégié pour LDPE
PE-LLD	polyéthylène, basse densité linéaire; terme privilégié pour LLDPE
PE-MD	polyéthylène, densité moyenne; terme privilégié pour MDPE
PE-UHMW	polyéthylène, masse moléculaire très élevée; terme privilégié pour UHMWPE
PE-VLD	polyéthylène, très basse densité; terme privilégié pour VLDPE
PEC	polyestercarbonate
PEEK	polyétheréthercétone
PEEST	polyétherester
PEI	polyétherimide
PEK	polyéthercétone
PEN	poly(naphtalate d'éthylène)
PEOX	poly(oxyde d'éthylène)
PESTUR	polyesteruréthane
PESU	polyéthersulfone
PET	poly(téréphtalate d'éthylène)
PEUR	polyétheruréthane
PF	résine phénol-formaldéhyde
PFA	polymère perfluoro alcoxyl alcane
PI	polyimide
PIB	polyisobutylène; polyisobutène;
PIR	polyisocyanurate
PK	polycétone
PMI	polyméthacrylimide
PMMA	poly(méthacrylate de méthyle)
PMMI	poly-N-méthyle méthacrylimide
PMP	poly-méthyle-4-pentène-1
PMS	poly- α -méthylstyrène
POM	polyoxyméthylène; polyacétal; polyformaldéhyde
PP	polypropylène
PP-E	polypropylène, expansible; terme privilégié pour EPP
PP-HI	polypropylène, choc; terme privilégié pour HIPP
PPE	poly(phénylène éther)
PPOX	poly(oxyde de propylène)
PPS	poly(sulfure de phénylène)
PPSU	poly(phénylène sulfone)
PS	polystyrène
PS-E	polystyrène, expansible; terme privilégié pour EPS
PS-HI	polystyrène, choc; terme privilégié pour HIPS
PSU	polysulfone
PTFE	polytétrafluoroéthylène
PTT	poly(téréphtalate de triméthylène)
PUR	polyuréthane
PVAC	poly(acétate de vinyle)
PVAL	poly(alcool vinylique); terme privilégié pour PVOH
PVB	poly(butyral de vinyle)

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1043-1:2001
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/59f2bb95-c168-4bb6-bc81-3d1c06657cd5/iso-1043-1-2001>

PVC	poly(chlorure de vinyle)
PVC-C	poly(chlorure de vinyle), chloré; terme privilégié pour CPVC
PVC-U	poly(chlorure de vinyle), non plastifié; terme privilégié pour UPVC
PVDC	poly(chlorure de vinylidène)
PVDF	poly(fluorure de vinylidène)
PVF	poly(fluorure de vinyle)
PVFM	poly(formal de vinyle)
PVK	poly- <i>N</i> -carbazole de vinyle
PVP	poly- <i>N</i> -vinylpyrrolidone
SAN	plastique styrène-acrylonitrile
SB	plastique styrène-butadiène
SI	plastique silicone
SMAH	plastique styrène-anhydride maléique; terme privilégié pour S/MA ou SMA
SMS	plastique styrène- α -méthylstyrène
UF	résine urée-formaldéhyde
UP	polyester non saturé
VCE	plastique chlorure de vinyle-éthylène
VCMAK	plastique chlorure de vinyle-éthylène-acrylate de méthyle; terme privilégié pour VCMA
VCEVAC	plastique chlorure de vinyle-éthylène-acétate de vinyle
VCMAK	plastique chlorure de vinyle-acrylate de méthyle; terme privilégié pour VCMA
VCMMA	plastique chlorure de vinyle-méthacrylate de méthyle
VCOAK	plastique chlorure de vinyle-acrylate d'octyle; terme privilégié pour VCOA
VCVAC	plastique chlorure de vinyle-acétate de vinyle
VCVDC	plastique chlorure de vinyle-chlorure de vinylidène
VE	résine ester vinylique

6 Symboles indicatifs de caractéristiques spéciales

Aux termes abrégés des polymères de base peuvent être ajoutés jusqu'à quatre symboles (voir liste ci-après) afin de pouvoir différencier, si cela est souhaitable, les modifications d'un polymère donné. Ce(s) symbole(s) supplémentaire(s) doit (doivent) être placé(s) après l'abréviation du polymère de base et être séparé(s) de celui-ci par un tiret, sans espace avant ou après le tiret. **Aucun symbole ne doit être placé devant l'abréviation du polymère de base.**

Symboles indiquant des caractéristiques spéciales

Symbole	Signification
A	acide (modifié)
A	amorphe, atactique
B	biaxial(e)
B	séquencé
B	bromé
C	chloré
C	crystallin, isotactique
D	densité
E	élastomère
E	expansé, expansible
E	époxydé